

## Saint-Emilion (France)

No 932

### Identification

Nomination	The Jurisdiction of Saint-Emilion
Location	Aquitaine Région, Gironde Département
State Party	France
Date	30 June 1998

### Justification by State Party

The site of the ancient jurisdiction of Saint-Emilion bears exceptional testimony to a cultural tradition and a living civilization, that of winemaking.

**Criterion iii**

It provides an outstanding example of both a high-quality architectural ensemble, in particular the religious and civil buildings of the commune of Saint-Emilion, and also of a landscape that illustrates several important periods of human history, such as the occupation of natural caves in prehistory and the use of geographical and climatic resources in order to create a special form of land use.

**Criterion iv**

It is a striking example of settlement that is representative of a culture and unique testimony to perfect symbiosis between land, human beings, and production.

**Criterion v**

### Category of property

In terms of the categories of cultural property set out in Article 1 of the 1972 World Heritage Convention, this is a *site*. It is also a *cultural landscape* as defined in paragraph 39 of the *Operational Guidelines for the Implementation of the World Heritage Convention*.

### History and Description

#### History

The first traces of human settlement in the Saint-Emilion region date back at least to the Upper Palaeolithic (35,000-10,000 BC). The Pierrefitte menhir confirms human presence in the 5th-4th millennia BC. The region was heavily populated during the Celtic-Gaulish period, as testified by an *oppidum* (defended hillfort) on the plateau overlooking modern Saint-Emilion.

The Roman occupation began when Augustus created the province of *Aquitania* in 27 BC. With the prosperity of *Burdigala* (Bordeaux), Valerius Probus used his legions to fell the *Cumbris* forest in AD 275 BC and created the first vineyards by grafting new varieties of grape on the *Vitis*

*biturica* that grew naturally in the region. There are considerable traces of Roman occupation, especially rich villas, and it was here that the Latin poet Ausonius retired when he withdrew from public affairs in the 4th century.

The first Christian monasteries appear at the beginning of the 7th century. Legend has it that in the mid 8th century a Breton monk, Emilian, sought asylum here from the Benedictine community and led an eremitic life in a cave. His numerous miracles attracted many companions, who lived according to the rule of St Benedict. It was they who began to build the great monolithic church, which was not to be completed for another three centuries. Since the region was on the Pilgrimage Route to Santiago de Compostela, from the 11th century onwards it experienced great prosperity and many monasteries, churches, and other religious buildings were founded. To construct the many large stone buildings that this entailed, the excellent limestone of the region was quarried extensively, an industry that continued until well into the 18th century.

When Eleanor of Aquitaine married Henry Plantagenet (later Henry II of England), the town of Saint-Emilion, by then fortified, became part of the English kingdom, along with all Guyenne. King John granted the town full liberties in 1199.

In 1224, when this part of Guyenne had been recovered for France, Louis VIII began work on the Royal Castle, not to be completed until 1237, by Henry III of England. In 1298 Edward I signed a decree defining the limits of the jurisdiction. Five years later it became once again part of France under Philippe Le Bel, though it was to change hands repeatedly in the course of the Hundred Years' War.

In 1453 it became French permanently, and three years later Charles VII confirmed all the privileges granted by the English to the town to help it re-establish itself. It was to suffer again during the Wars of Religion in the later 16th century and, despite the efforts of Louis XIV, it lost its leading position to Libourne. As a result the town retained its medieval appearance until the 18th century, when its fortifications were dismantled. Profound social changes were introduced during the Revolution which destroyed the old order, dating from the Middle Ages, and many of the ancient buildings were demolish or fell into ruins.

These had an adverse effect on the vineyards, and it was not until 1853 that Saint-Emilion started to recover, thanks to its vineyards. During the 12th and 13th centuries these had produced what were known as *vins honorifiques* (known in English as "Royal wines") because they were presented as gifts to kings and important people, which gives an indication of their quality. A regulatory body known as *La Jurade* monitored the quality of the wine of Saint-Emilion and granted this appellation to a limited number of wines.

The demands of Flemish consumers in the 18th century led to an increase in viticulture, since the quality of the Saint-Emilion wines enabled them to be transported by sea without the wine turning into vinegar. That century saw the quality of the wines from the region becoming recognized as exceptional, as witnessed by countless records of the period. During the Second Empire production of red wines in the region became generalized, replacing the white wines that had been most common in the medieval period.

Their distribution was greatly facilitated by the opening in 1853 of the railway line between Paris and Bordeaux.

In 1867 the Saint-Emilion wines were awarded the Gold Medal of the Universal Exhibition, followed by the highest award, the *Grand Prix Collectif*, of the 1889 Universal Exhibition. *La Jurade*, which had been suppressed during the Revolution, was restored in 1948, and continues to ensure the quality of the Saint-Emilion wines.

The first classification of the Saint-Emilion wines by the Institut National des Appellations d'Origine (AOC) was in 1954, when four grades were defined. These were reduced to two - *Saint-Emilion* and *Saint-Emilion Grand Cru* - in 1984. By comparison with other vineyard regions of the Bordelais, Saint-Emilion has been noteworthy for its innovations, such as the establishment of the first wine syndicate in 1884 and the first cooperative cellars in the Gironde in 1932.

At the present time the Saint-Emilion vineyards produce an average of 230,000 hectolitres of wine (all red) annually, representing 10% of the AOC wines of the Gironde.

#### Description

The 7846ha that are the subject of this nomination cover eight communes, corresponding with the jurisdiction established in the 12th century by John (Lackland), King of England. It is bounded on the north by the Barbanne, a tributary of the Isle, on the south by the Dordogne, on the west by the territory of Libourne, and on the east by that of Castillon-la-Bataille.

The relief is characterized by a stratum of limestone defined by shelves that crisscross the landscape. This disappears to the north, along with the soft sandstone that it overlies, and is replaced by a heterogeneous mixture of clayey sands and gravels, dipping towards the south. Two slopes are clearly distinguishable: the northern one is gentle and cut by valleys, the southern steeply plunging into the Dordogne valley and forming concave valleys (*combes*), in one of which the town of Saint-Emilion is situated.

The climate is admirably suited to viticulture - mild wet winters that begin late in the year, equally late, hot summers, and sunny autumns that encourage the ripening of the grapes. As a result, the landscape presents a monoculture, that of vineyards exclusively, and occupying some 5400ha, ie more than 67.5% of the total area. Apart from the human settlements, the only other traces of exploitation are the abandoned underground quarries, which supplied limestone for the religious and public buildings of Bordeaux and its hinterland until the 18th century.

The long history of winemaking had produced its own characteristic monuments and architecture. However, before viticulture predominated, medieval and Renaissance castles were built on dominant sites as seigneurial residences. Examples are the 13th century Château Laroque (Saint-Christophe-des-Bardes), the 14th century Château de Preyssac (Saint-Etienne-de-Lisse), and the 16th century Château Ferrand (Saint-Hippolyte).

By contrast, the "vineyard" castles are located at the centre of their respective domains. They range in date from the mid 18th century (Château Ausone, Château Canon)

through the early 19th century (Château Cheval-Blanc, Château Mondot) to the late 19th and early 20th centuries (Château Laroze, Château La Gaffalière). The earlier buildings are in a relatively sober classical style, but the later ones are more extravagant.

Settlements are characterized by modest stone houses, most dating from the first half of the 19th century. They never have more than two storeys, and are found in small groups, for the use of vineyard workers. The *chais* (wine storehouses) are large functional rectangular structures built in stone or a mixture of brick and stone, with tiled double-pitched roofs. They began to be built in the 1930s, either as new constructions or as adaptations of earlier structures.

The towns and villages in the region have a number of historic monuments. At Saint-Emilion the most significant religious monuments are *L'Hermitage* or *La Grotte de Saint-Emilion*, the "Monolithic Church" (*Eglise Monolithe*), with its bell-tower, the medieval monastic catacombs, and the Collegiate Church (*Eglise Collégiale*) with its cloister. This ensemble, mostly Romanesque in origin, clusters around the pilgrimage centre of the hermit-saint. There is also a group of secular monuments, including the massive keep of the *Château du Roi* and the elegant ruins of the *Palais Cardinal*. There are fine churches of Romanesque origin at all the other seven villages. The enormous Pierrefitte menhir is in the commune of Saint-Sulpice-de-Faleyrens.

#### Management and Protection

##### Legal status

Since June 1968 Saint-Emilion has been a Protected Site; the designation includes all the medieval city. In 1986 a Protected Zone (*Secteur Sauvegardé*) was created under the provisions of the 1962 "Loi Malraux." Many individual monuments and sites in all eight communes are also protected by law.

Saint-Emilion, Saint-Christophe-des Bardes, and Saint-Sulpice-de-Faleyrens have statutory Land Use Plans (*Plans d'Occupation des Sols - POS*), which regulate all forms of development within their boundaries.

The wine-producing areas are protected by means of a 1980 decree from the Ministry of Agriculture which designates the group of communes producing AOC wines to be of public interest. Further statutory instruments from 1990 and 1998 regulate any interventions on the land that might be prejudicial to its integrity.

In 1991 the forest areas at the summit of the plateau on the territories of five of the communes were inscribed as a "natural zone of ecological, faunal, and floral interest" in the ZNIEFF inventory. This has no statutory force, but it is a factor in drawing up POSs, and they already figure in those of Saint-Christophe-des-Bardes and Saint-Emilion.

##### Management

Ownership of the individual properties that make up this nomination is vested in a range of private citizens and institutions and public bodies at different levels of government.

There is no overall management plan for the entire region, but three communes have POS. However, in 1966 the *Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple* (SIVOM) of the Jurisdiction of Saint-Emilion, covering the eight communes, was set up to coordinate "works and services of common interest for all the communes." Among the subjects that it has addressed is the protection and preservation of the historic monuments within the Jurisdiction. It has been used by Saint-Emilion to remove all television antennas from the town.

The Saint-Emilion SIVOM is currently preparing an integral conservation plan for the entire architectural and landscape heritage protection area, with the support of the Regional Council for Aquitaine and the Regional Council of the Gironde.

## Conservation and Authenticity

### *Conservation history*

There is a long tradition of systematic conservation of the main religious and secular buildings in the region, and especially of those which are protected under French monuments legislation. As a result the ensemble has an overall high level of conservation. Consolidation is in progress on the protected buildings, and the Saint-Emilion POS is being implemented to ensure that the streetscape of the town is properly maintained, with no new constructions in the vicinity of historic monuments.

### *Authenticity*

The level of authenticity is high in the urban areas; this can be confirmed by reference to historic plans and photographs.

## Evaluation

### *Action by ICOMOS*

An ICOMOS expert mission visited the nominated area in January 1999.

### *Qualities*

The Saint-Emilion Jurisdiction and its eight communes constitute an outstanding ensemble of indisputable monumental and landscape value. The many individual monuments in the region, some of them of exceptional value, such as the Pierrefitte menhir or the church of Saint-Emilion, admirably symbolize the course of history in the region and the richness of the different cultures that have left their imprint there, creating a priceless monumental heritage. They derive a special character from the way in which they have been adapted to the needs of human existence. However, the most significant quality is the way in which all these activities have been adapted to conform with the characteristics of the landscape. Without destroying it, human communities have made the most of these characteristics in landscape's conditionings to develop their work and way of life. Exploitation of material resources by quarrying, the establishment and development of urban settlement, the building of churches, monasteries, and dwelling houses - all have come together to create a brotherhood in perfect harmony with the topography. The search for quality, respect for the soil, and

development of production techniques have both ensured the survival and consolidated the beauty of the ensemble.

For this reason the Jurisdiction of Saint-Emilion conforms completely with the second category of the organically evolved landscape (*Operational Guidelines for the Implementation of the World Heritage Convention*, paragraph 39) - the continuing landscape which retains an active social role in contemporary society closely associated with the traditional way of life in which the evolutionary process is still in progress and at the same time exhibits significant material evidence of its evolution over time.

### *Comparative analysis*

ICOMOS is of the opinion that Saint-Emilion is exceptional, uniting as it does monuments of outstanding quality which have survived intact over time with a landscape of great beauty and stability such as to justify its inclusion in the World Heritage List. *ICOMOS comments*

Although all the area proposed for inscription is protected by various laws, it lacks an integrated plan which defines and evaluates the components of the landscape and establishes general provisions for the formulation of more precisely defined management plans.

This lack was pointed out during the ICOMOS expert mission to the competent authorities, which are prepared to start work on such a plan with the minimum delay. ICOMOS does not believe that further consideration of this nomination should be deferred to await the completion and implementation of this plan, but it is of the opinion that there must be serious commitment on the part of the State Party to urgent action.

In the light of the fact that further nominations of vineyard landscapes may be anticipated in future years, a comparative study of similar properties at European level will be initiated by ICOMOS.

## Recommendation

That this property should be inscribed on the World Heritage List on the basis of *criteria iii and iv*:

**Criterion iii** The Jurisdiction of Saint-Emilion is an outstanding example of an historic vineyard landscape that has survived intact and in activity to the present day.

**Criterion iv** The intensive cultivation of grapes for wine production in a precisely defined region and the resulting landscape is illustrated in an exceptional way by the historic Jurisdiction of Saint-Emilion.

ICOMOS, September 1999

## Saint-Emilion (France)

No 932

### Identification

Bien proposé La Juridiction de Saint-Emilion

Lieu	Région Aquitaine, Département de la Gironde
Etat partie	France
Date	30 juin 1998

### Justification émanant de l'Etat partie

Le site de l'ancienne juridiction de Saint-Emilion porte un témoignage exceptionnel sur une tradition culturelle et une civilisation vivante, celle de la vigne. **Critère iii**

Il offre un exemple éminent à la fois d'un ensemble architectural de grande qualité, particulièrement les édifices religieux et civils de la commune de Saint-Emilion, et d'un paysage illustrant plusieurs périodes significatives de l'histoire humaine – occupation des grottes naturelles dès la Préhistoire, utilisation des ressources géographiques et climatiques pour la création d'un type particulier d'exploitation. **Critère iv**

Il constitue un exemple marquant d'occupation du territoire représentatif d'une culture et est un témoignage unique de la parfaite symbiose entre un terroir, des hommes et une production. **Critère v**

### Catégorie de bien

En terme de catégories de bien culturel telles que définies à l'article premier de la Convention du patrimoine mondial de 1972, le bien proposé est un *site*. C'est aussi un paysage culturel tel que défini à l'article 39 des *Orientations devant guider la mise en œuvre de la convention du patrimoine mondial*.

### Histoire et description

#### Histoire

Les premières traces d'établissement humain dans la région de Saint-Emilion remontent au moins au Paléolithique supérieur (35000-10000 av. J.-C.). Le menhir de Pierrefitte confirme la présence humaine aux V<sup>e</sup> et IV<sup>e</sup> millénaires av. J.-C. La région était densément peuplée durant la période celto-gauloise comme l'atteste l'*oppidum* (ville fortifiée) construit

sur le plateau surplombant la ville actuelle de Saint-Emilion.

L'occupation romaine commença lorsque Auguste créa la province d'*Aquitania* en 27 av. J.-C. Avec la prospérité de *Burdigala* (Bordeaux), Valerius Probus utilisa ses légions pour déboiser la forêt de *Cumbris* en 275 av. J.-C et planta le premier vignoble en greffant de nouvelles variétés de vignes sur la *vitis biturica* qui poussait à l'état sauvage dans la région. Les traces d'occupation romaine sont nombreuses, en particulier les riches villas, et c'est là que le poète latin Ausone se retira lorsqu'il cessa ses activités publiques au IV<sup>e</sup> siècle.

Les premiers monastères chrétiens apparaissent au début du VII<sup>e</sup> siècle. Une légende raconte qu'au milieu du VIII<sup>e</sup> siècle, un moine breton, Emilian, chercha refuge dans la communauté bénédictine et mena une vie d'ermite dans une grotte. Ses nombreux miracles attirèrent de nombreux compagnons qui vécurent selon la règle de saint Benoît. Ils commencèrent à construire l'église monolithique qui ne sera terminée que trois siècles plus tard. La région se trouvant sur le chemin du pèlerinage de Saint-Jacques-de-Compostelle, elle connut à partir du XI<sup>e</sup> siècle une grande prospérité et de nombreux monastères, églises et autres institutions religieuses furent fondés. La construction des nombreux bâtiments de pierre accompagnant ce développement donna lieu à une exploitation intensive des carrières de l'excellente pierre calcaire de la région jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle.

Lorsque Aliénor d'Aquitaine épousa Henri Plantagenêt, qui devint Henri II d'Angleterre, la ville de Saint-Emilion, à l'époque fortifiée, fut rattachée à la couronne d'Angleterre, en même temps que la Guyenne. En 1199, Jean sans Terre accorda à la ville ses premières libertés.

En 1224, lorsque cette partie de la Guyenne fut reprise par la France, Louis VIII commença la construction du Château du roi qui ne devait être achevé qu'en 1237 par Henri III d'Angleterre. En 1298 Edouard Ier signa un décret définissant les limites de la jurade. Cinq ans plus tard, elle repassa sous la domination française avec Philippe Le Bel, puis elle changea de mains à plusieurs reprises pendant la guerre de Cent Ans.

En 1453 elle devint définitivement française, et trois ans plus tard, Charles VII confirma tous les priviléges accordés par les Anglais à la ville pour aider à son rétablissement. Elle devait souffrir à nouveau pendant les guerres de religion à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle et, malgré les efforts de Louis XIV, elle perdit sa place dominante face à Libourne. C'est ce qui explique que la ville conserva son apparence médiévale jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle, période à laquelle ses fortifications furent démantelées. De profonds changements sociaux se produisirent sous la Révolution qui détruisit l'ancien ordre datant du Moyen Age, et de nombreux anciens bâtiments furent démolis ou tombèrent en ruine.

Ces événements eurent un effet néfaste sur les vignobles et ce ne fut pas avant 1853 que Saint-Emilion commença à se relever, grâce à ses vignobles. Pendant les XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles, ils avaient produit ce que l'on appelait des *vins honorifiques* parce qu'ils étaient présentés en cadeaux aux rois et aux personnages importants, ce qui donne une indication de leur qualité. Un corps réglementaire dénommé la Jurade contrôlait la qualité du vin de Saint-Emilion et accordait cette appellation à un nombre limité de vins.

La demande des consommateurs flamands au XVIII<sup>e</sup> siècle entraîna un accroissement de l'activité viticole, car la qualité des vins de Saint-Emilion permettait leur transport par bateau sans que le vin tourne au vinaigre. La qualité exceptionnelle des vins de la région fut reconnue au cours de ce siècle, comme l'atteste les archives innombrables de cette époque. Sous le Second Empire, la production de vins rouges se généralisa dans la région, remplaçant les vins blancs qui étaient plus communs au Moyen Age. Leur distribution fut grandement facilitée par l'ouverture en 1853 de la ligne de chemin de fer entre Paris et Bordeaux.

En 1867 les vins de Saint-Emilion obtinrent la médaille d'or de l'Exposition universelle, suivie par la plus haute distinction, le *Grand Prix Collectif* de l'Exposition universelle de 1889. La Jurade, qui avait été supprimée pendant la Révolution, fut restaurée en 1948, et continue d'assurer la qualité des vins de Saint-Emilion.

La première classification des vins de Saint-Emilion par l'Institut National des Appellations d'Origine (AOC) intervint en 1954, lorsque quatre appellations furent définies. Leur nombre fut réduit à deux - *Saint-Emilion* et *Saint-Emilion Grand Cru* - en 1984. Par rapport à d'autres régions viticoles du Bordelais, Saint-Emilion s'est distingué par ses innovations, telles que la création du premier syndicat vinicole en 1884 et les premières caves coopératives de la Gironde en 1932.

Actuellement, les vignobles de Saint-Emilion produisent annuellement en moyenne 230000 hectolitres de vin (rouge), soit 10% des vins AOC de la Gironde.

#### Description

Les 7846ha qui sont l'objet de cette proposition d'inscription couvrent huit communes, correspondent à la juridiction établie au XII<sup>e</sup> siècle par Jean sans Terre, roi d'Angleterre. Elle est bordée au nord par la Barbanne, un affluent de l'Isle, au sud par la Dordogne, à l'ouest par le territoire de Libourne et à l'est par celui de Castillon-la-Bataille.

Le relief se caractérise par une succession de strates calcaires qui s'entrecroisent dans le paysage. Cette forme géologique disparaît dans le nord, en même temps que le grès tendre qu'elle recouvre et fait place à un mélange hétérogène de sables argileux et de graviers plongeant vers le sud. Deux types de pentes sont clairement identifiables : celles du nord sont

douces et entrecoupées de vallées, celles du sud sont abruptes et plongent dans la vallée de la Dordogne en formant des vallées concaves (*combes*), dans l'une desquelles se trouve la ville de Saint-Emilion.

Le climat convient admirablement bien à la viticulture – des hivers doux et humides qui commencent tard dans l'année, des étés chauds également tardifs et des automnes ensoleillés qui favorisent le mûrissement des raisins. Le paysage est celui d'une monoculture, des vignobles exclusivement qui occupent quelque 5400ha, soit plus de 67.5% de la superficie totale. Hormis les établissements humains, les seules autres traces d'exploitation sont les carrières abandonnées qui fournissaient la pierre calcaire des bâtiments publics et religieux de Bordeaux et de ses environs jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle.

La longue histoire viticole a marqué de manière caractéristique les monuments et l'architecture. Toutefois avant que la viticulture ne prédomine, des demeures seigneuriales, des châteaux médiévaux et Renaissance, ont été construits sur des hauteurs. Par exemple, le château Laroque, du XIII<sup>e</sup> siècle (Saint-Christophe-des-Bardes), le Château de Preyssac du XIV<sup>e</sup> siècle (Saint-Etienne-de-Lisse) et le Château Ferrand du XVI<sup>e</sup> siècle (Saint-Hippolyte).

Les « châteaux » des vignobles sont quant à eux situés au centre de leur domaine. Ils datent du milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle (Château Ausone, Château Canon) au début du XIX<sup>e</sup> (Château Cheval-Blanc, Château Mondot) jusqu'à la fin du XIX<sup>e</sup> et le début du XX<sup>e</sup> siècles (Château Laroze, Château La Gaffalière). Les premiers édifices sont de style classique relativement sobre tandis que les derniers sont plus extravagants.

Les villages sont caractérisés par des maisons de pierre modestes, habitées par des ouvriers agricoles, datant de la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Elles n'ont jamais plus de deux niveaux et sont rassemblées par petits hameaux. Les *chais* sont de grandes structures rectangulaires et fonctionnelles, construites en pierre ou pierre et briques, avec des toits de tuiles à double pente. On a commencé à les construire dans les années 1930, soit comme nouvelles constructions, soit comme des réutilisations de structures plus anciennes.

Les villes et villages de la région renferment de nombreux monuments historiques. À Saint-Emilion, les monuments religieux les plus importants sont l'ermitage ou grotte de Saint-Emilion, l'église monolithe surmontée de son clocher, les catacombes monastiques du Moyen Age et l'église collégiale avec son cloître. Cet ensemble, essentiellement roman à l'origine, se regroupe autour du centre de pèlerinage du saint ermite. Il y a également un groupe de monuments séculiers, notamment le donjon massif du Château du Roi et les ruines élégantes du Palais Cardinal. Il y a de jolies églises romanes dans chacun des sept autres villages. L'énorme menhir de Pierrefitte est sur la commune de Saint-Sulpice-de-Faleyrens.

## Gestion et protection

### Statut juridique

Depuis juin 1968 Saint-Emilion est un site protégé ; la désignation inclut la totalité de la cité médiévale. En 1986 une zone de protection, un secteur sauvegardé, a été créée au titre de la "Loi Malraux" de 1962. De nombreux monuments et sites situés dans les huit communes sont également protégés par la loi.

Saint-Emilion, Saint-Christophe-des-Bardes et Saint-Sulpice-de-Faleyrens ont des Plans d'Occupation des Sols - POS - qui réglementent toutes les formes de développement dans leurs limites.

Les zones de production de vin sont protégées par un décret de 1980 du Ministère de l'agriculture qui désigne le groupe des communes produisant des vins AOC comme étant d'intérêt public. D'autres instruments juridiques de 1990 et 1998 réglementent toute intervention sur la terre qui risquerait de porter préjudice à son intégrité.

En 1991 les zones boisées au sommet des plateaux des territoires de cinq des communes étaient inscrites à l'inventaire Zniefi comme "zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique". Cela n'a pas de force réglementaire mais une influence évidente sur les POS ; ils figurent déjà dans ceux de Saint-Christophe-des-Bardes et Saint-Emilion.

### Gestion

La propriété de chacun des biens individuels qui constituent cette proposition d'inscription est détenue par des personnes privées, des institutions ou des organismes publics à différents niveaux.

Il n'existe pas de plan de gestion global pour la région, mais trois communes ont un POS. En 1966, le Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple (SIVOM) de la juridiction de Saint-Emilion, couvrant les huit communes, a été créé pour coordonner "les œuvres et services présentant un intérêt général pour toutes les communes associées". Parmi ses prérogatives, il y a la protection et la préservation des monuments historiques de sa juridiction. Saint-Emilion s'est servi de cette structure pour éliminer toutes les antennes de télévision de la ville.

Le SIVOM de Saint-Emilion prépare actuellement un plan global de conservation pour la protection de la totalité du paysage et du patrimoine architectural, avec le soutien du Conseil régional de l'Aquitaine et le Conseil général de la Gironde.

## Conservation et authenticité

### Historique de la conservation

Il existe une longue tradition de conservation systématique des principaux édifices religieux et publics de la région, en particulier ceux qui sont protégés par la loi sur les monuments historiques. En

conséquence, l'ensemble jouit d'un haut degré de conservation. La consolidation des édifices protégés est en cours, et le POS de Saint-Emilion est appliqué afin d'assurer le maintien du paysage des rues de la ville, sans nouvelles constructions à proximité des monuments historiques.

### Authenticité

Le niveau d'authenticité est élevé dans les zones urbaines. Cela est confirmé si l'on se reporte aux plans et aux documents photographiques historiques.

## Evaluation

### Action de l'ICOMOS

Une mission d'expertise de l'ICOMOS a visité la zone proposée pour inscription en janvier 1999.

### Caractéristiques

La Juridiction de Saint-Emilion et ses huit communes constituent un ensemble remarquable d'une valeur monumentale et paysagère incontestable. Les nombreux monuments de la région, dont certains sont d'une valeur exceptionnelle, tels que le menhir de Pierrefitte ou l'église de Saint-Emilion, symbolisent admirablement l'histoire de la région et la richesse des différentes cultures qui y ont laissé leur empreinte, créant un patrimoine monumental inestimable. Les huit communes tirent un caractère spécial de la manière dont elles ont évolué par rapport aux besoins de l'existence humaine. Le plus important toutefois est la manière dont toutes ces activités se sont conformées aux caractéristiques du paysage. Sans le détruire, les communautés humaines ont tiré le meilleur parti de ses caractéristiques dans l'aménagement du paysage pour développer leurs activités et leur manière de vivre. L'exploitation des carrières, l'établissement et le développement urbain, la construction des églises, des monastères et des maisons d'habitation – tout cela a créé une communauté en parfaite harmonie avec la topographie. La recherche de la qualité, le respect du sol et le développement des techniques de production ont assuré la survie et consolidé la beauté de l'ensemble.

Pour cette raison, la Juridiction de Saint-Emilion est entièrement conforme à la deuxième catégorie de paysage évolutif (*Orientations devant guider la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial, paragraphe 39*) – un paysage vivant qui conserve un rôle social actif dans la société contemporaine, étroitement associé au mode de vie traditionnel dans lequel le processus évolutif se poursuit, et qui en même temps montre des preuves manifestes de son évolution au cours des temps.

### Analyse comparative

L'ICOMOS est d'avis que Saint-Emilion est exceptionnel, réunissant comme il le fait des monuments d'une qualité extraordinaire qui sont demeurés intacts à travers les âges, avec un paysage

d'une grande beauté et d'une grande stabilité qui justifient leur inscription sur la Liste du Patrimoine mondial.

#### *Observations de l'ICOMOS*

Bien que la totalité de la zone proposée pour inscription soit protégée par diverses lois, il manque un plan d'ensemble qui définisse et évalue les composantes du paysage et établisse des dispositions générales pour la formulation de plans de gestion plus précisément définis.

Cette carence a été signalée pendant la visite de la mission d'expertise de l'ICOMOS aux autorités compétentes qui sont prêtes à commencer des travaux de planification dans un délai aussi court que possible. L'ICOMOS ne croit pas qu'il faille différer l'examen de cette proposition dans l'attente de la conception et de la réalisation de ce plan, mais il est d'avis que l'Etat partie doit s'engager fermement à prendre des mesures urgentes.

Sachant que d'autres propositions d'inscription de paysages viticoles peuvent être faites dans les années à venir, l'ICOMOS effectuera une étude comparative au niveau européen avec des biens similaires.

#### **Recommandation**

Que ce bien soit inscrit sur la Liste du Patrimoine mondial sur la base des *critères iii et iv* :

***Critère iii*** La Juridiction de Saint-Emilion est un exemple remarquable d'un paysage viticole historique qui a survécu intact et est en activité de nos jours.

***Critère iv*** La Juridiction historique de Saint-Emilion illustre de manière exceptionnelle la culture intensive de la vigne à vin dans une région délimitée avec précision.

ICOMOS, septembre 1999